

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 16 (1929)
Heft: 12

Artikel: Les squares
Autor: Braillard, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-16002>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

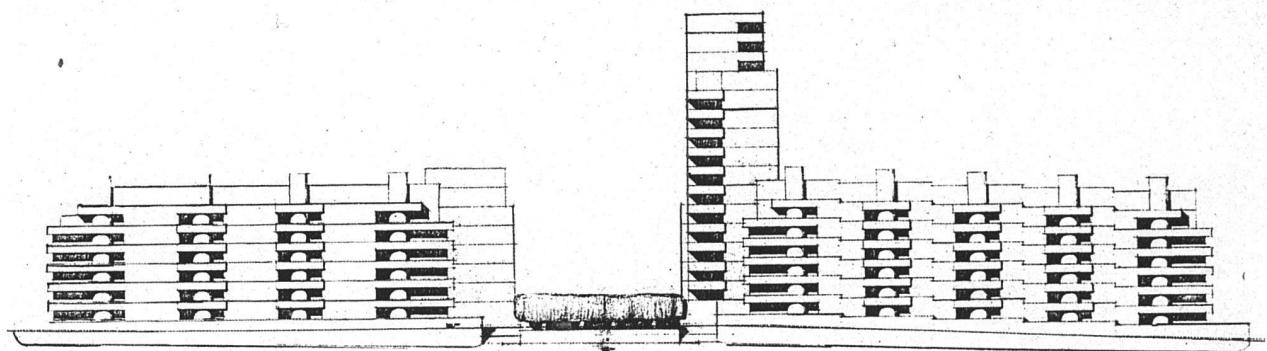
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

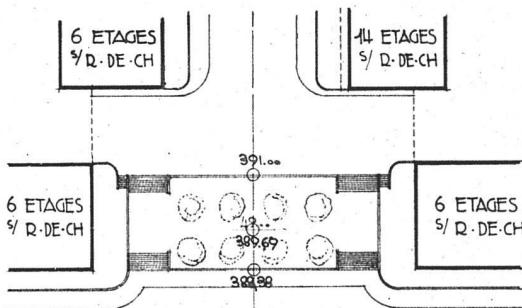
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



**FAÇADE SUR AVENUE
ERNEST-HENTZCH
DES GROUPES I DES
SQUARES B ET C**



**PLAN INDICUANT LA TERRASSE
RELIANT LES GROUPES I
DES SQUARES B ET C**
Ech. 1:1200

**IMMEUBLES DE MONTCHOISY
ARCHITECTES BRAILLARD ET VIAL**

LES SQUARES

Les squares B, C, D seront traités dans le même esprit, quoique différemment que le square A. Ils seront construits successivement et selon un rythme commandé par les possibilités financières. Le square D, plus près de la ville, sera celui qui probablement s'exécutera le premier. Un problème, du reste, milite en faveur de la réalisation de cette partie du programme: c'est la question des garages. Il est indispensable, en effet, qu'une agglomération aussi importante dispose d'un endroit où l'on puisse remiser les voitures.

L'intérieur du square, sur toute sa surface, sera évidé pour donner place à un grand garage pouvant contenir 200 autos. Ce local sera donc placé en sous-sol; on y accédera par deux rampes partant de l'Avenue centrale. L'aspect extérieur du square ne se ressentira pas trop de ce voisinage, car, sur la dalle recouvrant le sous-sol, une couche de terre végétale suffisante a été prévue pour permettre une décoration florale masquant complètement le garage. Sur les quatre côtés, les constructions s'élèveront sur le même rythme que celles qui sont

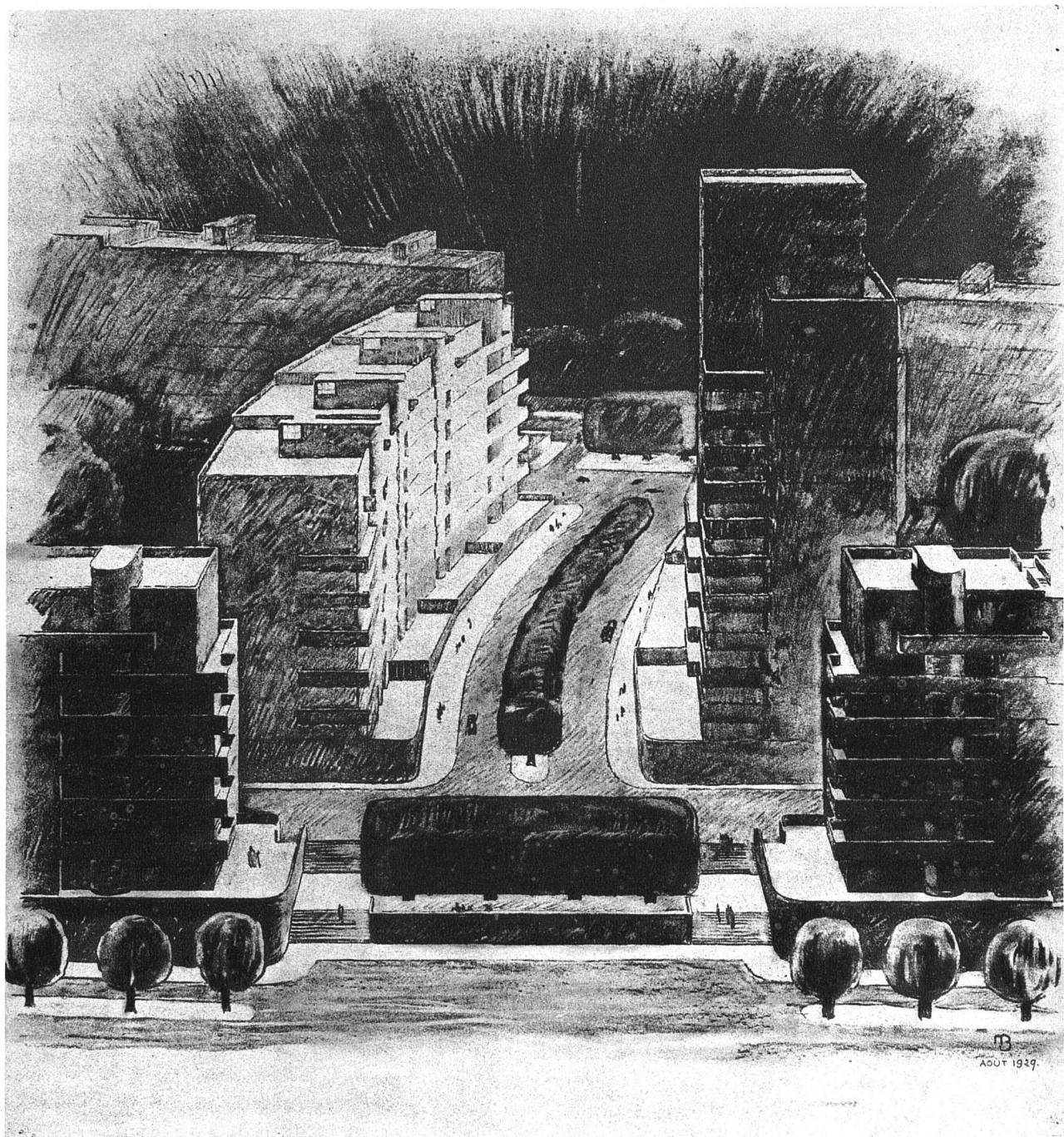
construites actuellement. Toutefois, l'architecture sera traitée plus sobrement de lignes et avec plus de grandeur. Les appartements, dans la partie inférieure du square, seront plus petits mais néanmoins avec grande recherche de confort et de pratique.

Le quadrilatère B quoique de beaucoup le plus grand, ne différera pas sensiblement des autres.

Les constructions qui le borderont contiendront des appartements plus grands et plus luxueux. L'intérieur du square sera, en conséquence, traité avec le luxe désiré. Les différences de niveaux étant assez sensibles, on accédera à la partie supérieure par trois terrasses successives.

Le square C ne présentera pas d'autres particularités, si ce n'est une construction verticale qui conviendrait tout particulièrement à un hôtel-pension.

Les bâtiments seront de même condition, quoique de classe légèrement inférieure à ceux des squares A et C, ceci pour arriver insensiblement à la même catégorie d'immeubles qui avoisinent ou voisineront les abords du



PERSPECTIVE DE LA PARTIE INFÉRIEURE DES SQUARES B ET C, A L'INTERSECTION DES AVENUES ERNEST-HENTSCH ET THÉODORE-FLOURNOY

champ d'opération des Sociétés Immobilières des «Deux-Parcs».

Ce qui caractérisera, par contre, tout particulièrement les deux squares supérieurs, c'est leur moyen d'accès par l'Avenue centrale.

La différence de niveau dans cette partie du terrain est telle, qu'afin d'éviter des frais de terrassements considérables pour l'établissement des voies d'accès, l'auteur

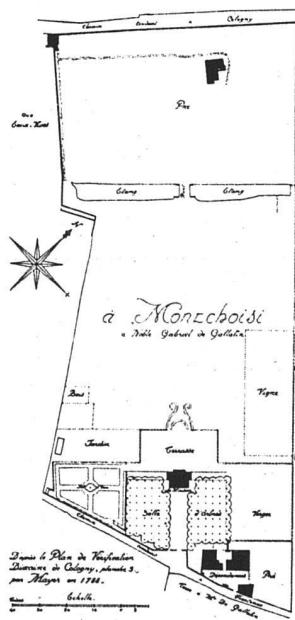
du projet a prévu deux paliers formant terrasse. Cette disposition amenée, pour ainsi dire par la force des choses, a plus de caractère et d'originalité; d'autre part elle a l'avantage d'obliger la circulation à passer par les deux artères parallèles extérieures, limitant dans le sens longitudinal le vaste terrain dont disposent les S. I. des Deux-Parcs.

M. Braillard



DOMAINE DE MONTCHOISY / ENTRÉE PRINCIPALE / ÉTAT ACTUEL

**PLAN DE SITUATION
DU DOMAINÉ**



**DE MONTCHOISY
ÉCHELLE 1:5000**